



ITADES

<https://itades.fr/poste/developpeur-fullstack-net-et-sql-xp-3-ans/>

Développeur Fullstack .NET et SQL (XP >= 3 ans)

Description

Contexte et mission :

Dans le cadre des projets de refonte et d'évolution d'outils informatiques pour notre client, nous recherchons un **Développeur Fullstack .NET et SQL** afin de renforcer l'équipe en charge de la gestion des risques et du suivi des défauts.

Vous rejoindrez une équipe qui travaille sur des applications critiques destinées au monitoring des risques financiers et opérationnels. Vous serez impliqué(e) dans des projets majeurs de refonte technique et de maintenance.

Responsabilités

Missions principales :

- **Refonte technique des outils de gestion de crédit :**
 - Migration du modèle de données.
 - Révision des procédures stockées.
 - Réécriture des interfaces utilisateur en **ASP.NET** et **MVC**.
- **Évolution fonctionnelle des outils :**
 - Intégration de nouveaux modules pour l'historisation des données réglementaires.
 - Partage de ces données avec d'autres applications du système.
- **Maintenance et suivi de production** (environ 10%) :
 - Gestion des incidents en production.
 - Mise à jour des fonctionnalités des outils existants.

Qualifications

- **Compétences techniques :**
 - **.NET** (C#, ASP.NET, MVC).
 - **SQL** : Maîtrise des requêtes complexes et des procédures stockées.
 - Front-end : **Ext.Net** 1.2, **ExtJs** 6.7.
 - Connaissances en **Control-M** et **CFT** (un plus)
- **Compétences fonctionnelles :**
 - Expérience dans la gestion des risques financiers et opérationnels en environnement bancaire ou financier.
 - Capacité à travailler en mode Agile et à suivre des pratiques DevOps (tests unitaires, CI/CD)
- **Langues :**
 - Français obligatoire : natif ou bilingue.
 - Anglais : lu, écrit, parlé.

Avantages du poste

Organisme employeur

ITADES

Durée du contrat

CDI

Expérience

3 à 6 ans dans le développement fullstack .NET et SQL.

Lieu du poste

Paris / La défense

Date de publication

24 septembre 2024

- **Statut cadre.**
- **Formations** et montée en compétences assurées.
- **Remboursement des frais de transport** à hauteur de 50%.
- **Participation aux frais de repas.**
- **Mutuelle** avec couverture prise en charge à 50%.
- **Plan Épargne Inter-salarial (PEI)** à hauteur de 1 000 €/an exempt de charges sociales.

Primes selon résultats.